

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 419-2026

## CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 7 avril 2026, le Règlement numéro 419-2026 établissant une nouvelle version du Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux de la Ville de Warwick.

Ce code d'éthique et de déontologie a pour but d'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la Ville de Warwick et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de celle-ci, d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élu(e)s et élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre, de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement et d'assurer l'application des mécanismes de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs d'intégrité, de prudence dans la poursuite de l'intérêt public, de respect et de civilité envers les autres membres, les employées et employés de la Ville de Warwick et les citoyennes et citoyens, de loyauté envers la Ville, de recherche de l'équité et d'honneur rattaché aux fonctions servent de guide pour la prise de décision et, de façon générale, la conduite des membres du conseil de la Ville de Warwick en leur qualité d'élu(e)s et d'élus. Le nouveau code précise également les règles de conduite visant notamment la prévention des conflits d'intérêts, la réception et la sollicitation d'avantages, l'utilisation des ressources municipales et la communication des renseignements confidentiels.

Une copie de ce Règlement est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau. Le Règlement peut être également consulté sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://villedewarwick.quebec/administration/avis-publics/>.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 10<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,  
Greffière